CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) SARL EFADSYAH
Dernière mise à jour : 26 novembre 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les modalités de vente et de réalisation des prestations proposées par la SARL EFADSYAH.
Elles s'appliquent aux clients particuliers et professionnels, selon la nature des prestations commandées.
Toute réservation, commande ou acceptation de devis implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes conditions, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ
SARL EFADSYAH

- Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL).
- Capital social : 1 000 €.
- Siège social : 23 ter rue Maryse Bastié, 76620 Le Havre, France.
- SIREN : 851 635 300.
- SIRET : 851 635 300 00011.
- RCS : Le Havre.
- Gérante : Elisabeth Chiron.
- Adresse électronique : elisa-chiron@orange.fr.

La SARL EFADSYAH exerce plusieurs activités de prestations de services, d'accompagnement, de bien-être, de conseil aux entreprises et d'hébergement.

ARTICLE 2 – ACTIVITÉS ET PRESTATIONS PROPOSÉES
Les présentes conditions concernent les activités suivantes :

2.1. Consultations individuelles

- Médecine traditionnelle chinoise.
- Magnétisme.
- Coaching santé et vitalité.
- Accompagnement individuel et pratiques de bien-être.

Les consultations sont réalisées sur rendez-vous à :
ZEN SPACE
8 rue Jules Lecesne
76620 Le Havre.
Cette adresse constitue uniquement un lieu de rendez-vous pour les consultations. ZEN SPACE n'est pas un établissement exploité par la SARL EFADSYAH.

2.2. Stages, ateliers et enseignements
La société propose notamment :

- L'organisation de stages et d'ateliers.
- L'enseignement de pratiques psycho-corporelles.
- Des activités collectives de bien-être et de développement personnel.
- Des actions de sensibilisation et d'accompagnement.

2.3. Coaching et accompagnement santé et vitalité
La société propose des prestations individuelles ou collectives de coaching et d'accompagnement autour de la santé, de la vitalité et du bien-être.
Ces prestations ne remplacent pas un diagnostic médical, un traitement ou un suivi par un professionnel de santé habilité.

2.4. Conseil en entreprise et QVCT
La SARL EFADSYAH propose des prestations de conseil en Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), notamment :

- Conseil et accompagnement des entreprises dans leurs démarches QVCT.
- Prévention et sensibilisation aux risques liés aux conditions de travail.
- Promotion de la santé au travail.
- Renforcement de la santé, de la vitalité et du bien-être des salariés.
- Actions de prévention et ateliers collectifs.
- Accompagnement des entreprises dans l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Les modalités de chaque intervention sont définies avec l'entreprise cliente et précisées dans un devis, une convention ou un contrat de prestation.

Ces interventions relèvent du conseil, de l'accompagnement et de la prévention. Elles ne constituent ni des actes médicaux, ni un diagnostic médical, ni des prestations réglementées de médecine du travail.

2.5. Hébergement et table d'hôtes – CHAMBRES ZEN
La SARL EFADSYAH propose des prestations d'hébergement en chambres d'hôtes et de table d'hôtes commercialisées sous l'enseigne :
CHAMBRES ZEN
Adresse :
23 ter rue Maryse Bastié
76620 Le Havre.
CHAMBRES ZEN est une enseigne commerciale de la SARL EFADSYAH et ne constitue pas une société juridiquement indépendante.

ARTICLE 3 – INFORMATION DU CLIENT ET COMMANDE
Avant toute réservation ou commande, le client reçoit les informations nécessaires concernant la nature de la prestation, son contenu, sa durée, son prix et ses modalités de réalisation.
Selon la prestation, la commande peut être effectuée :

- Par téléphone.
- Par courrier électronique.
- Lors d'un échange direct.
- Par acceptation d'un devis.
- Par réservation selon les modalités communiquées par la société.

Pour les prestations faisant l'objet d'un devis, la commande devient ferme après acceptation écrite du devis et, lorsqu'il est prévu, versement de la somme demandée.
Pour les réservations d'hébergement, la réservation est confirmée selon les modalités indiquées au client lors de la réservation.
Les conditions particulières communiquées au client et acceptées par celui-ci complètent les présentes CGV.

ARTICLE 4 – TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT
Les prix sont communiqués au client avant la conclusion de la commande.
Ils sont exprimés en euros. Pour les clients consommateurs, les prix sont indiqués toutes taxes comprises lorsque la TVA est applicable.
Le régime de TVA applicable est précisé sur les devis et factures conformément à la situation fiscale de la société.
Les prestations peuvent être réglées selon les moyens de paiement acceptés et communiqués par la SARL EFADSYAH au moment de la commande.
Les éventuels acomptes, arrhes ou paiements anticipés sont indiqués au client avant toute réservation ou commande.
La nature du versement est expressément précisée dans le document contractuel. À défaut de stipulation contraire, les sommes versées d'avance par un consommateur sont considérées comme des arrhes conformément à l'article L.214-1 du Code de la consommation.
Les factures sont établies conformément à la réglementation applicable.

ARTICLE 5 – RENDEZ-VOUS ET PRESTATIONS INDIVIDUELLES
Les consultations individuelles sont réalisées exclusivement sur rendez-vous.
Le client s'engage à respecter l'horaire convenu et à prévenir la société dans les meilleurs délais en cas d'empêchement.
Toute demande de report ou d'annulation doit être communiquée par téléphone ou courrier électronique. Toute annulation je jour même de la consultation individuelle est dûe.
Les conditions particulières d'annulation ou de report éventuellement applicables sont communiquées au client avant la réservation.
En cas de retard du client, la durée de la séance peut être adaptée au temps restant, dans la mesure du possible, sans préjudice des droits légaux du client.
En cas d'impossibilité pour le praticien d'assurer la séance, un report ou un remboursement des sommes correspondant à la prestation non réalisée sera proposé, selon les circonstances et les dispositions légales applicables.

ARTICLE 6 – INFORMATION DU PATIENT, PRÉCAUTIONS ET SÉCURITÉ DES SÉANCES
Le praticien informe le client des modalités de la séance, des risques connus associés aux techniques utilisées et des précautions à respecter.
La personne qui vient consulter est invitée à signaler toute information utile à la sécurité et à la poursuite de la séance, notamment ses antécédents, ses traitements et toute contre-indication connue.
Le praticien s'engage à mettre en œuvre les précautions adaptées à la pratique proposée et à respecter les obligations légales qui lui sont applicables.
La présente clause ne saurait avoir pour effet d'exclure ou de limiter la responsabilité légale du praticien lorsqu'elle est engagée, ni de priver le patient de ses droits à réparation.
Le client reste libre de poser toute question utile avant ou pendant la séance et de demander l'interruption de celle-ci.

Les prestations proposées ne remplacent pas une consultation médicale, un diagnostic, un traitement ou un suivi par un professionnel de santé habilité.
Le client ne doit jamais interrompre ou modifier un traitement médical sans l'avis de son médecin.
En présence d'une situation nécessitant un avis ou une prise en charge médicale, le praticien pourra inviter le client à consulter un professionnel de santé compétent.

ARTICLE 7 – STAGES, ATELIERS ET ENSEIGNEMENTS

Les inscriptions aux stages et ateliers sont effectuées selon les modalités communiquées lors de leur présentation.
Les informations suivantes sont communiquées avant l'inscription :

- Le contenu de l'activité.
- Les dates et horaires.
- Le lieu.
- Le tarif.
- Les modalités d'inscription.
- Les éventuelles conditions particulières de participation.

Le participant s'engage à respecter les consignes communiquées par l'organisateur et à adopter un comportement respectueux envers les autres participants.
La société se réserve la possibilité de modifier ou reporter une activité en cas de nécessité, notamment en cas d'indisponibilité, de nombre insuffisant de participants ou de force majeure.
En cas d'annulation de son fait, les sommes versées pour la prestation non réalisée seront remboursées ou un report sera proposé avec l'accord du participant.
Les éventuelles conditions d'annulation par le participant sont précisées avant son inscription.

ARTICLE 8 – PRESTATIONS DE CONSEIL EN QVCT ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Les prestations destinées aux entreprises font l'objet, selon leur nature, d'un devis, d'une convention ou d'un contrat précisant notamment :

- La nature de l'intervention.
- Les objectifs.
- Le contenu des prestations.
- La durée et le calendrier.
- Le lieu d'intervention.
- Le nombre de participants, le cas échéant.
- Le prix et les conditions de règlement.

La société s'engage à réaliser les prestations convenues avec sérieux et diligence, dans le cadre de ses compétences et des obligations légales applicables.
Les entreprises clientes s'engagent à fournir les informations nécessaires à la préparation des interventions et à faciliter leur organisation.
Les interventions QVCT ne constituent pas un suivi médical individuel des salariés ni une prestation de médecine du travail.
La société veille à préserver la confidentialité des échanges et des informations personnelles communiquées dans le cadre des interventions.
Aucune information médicale individuelle concernant un salarié n'a vocation à être transmise à l'employeur sans fondement juridique approprié.
Les conditions de report, d'annulation et de règlement des interventions professionnelles sont précisées dans le devis ou la convention acceptée par les parties.

ARTICLE 9 – HÉBERGEMENT EN CHAMBRES D'HÔTES – CHAMBRES ZEN

9.1. Réservation

Les réservations sont effectuées selon les disponibilités communiquées par la SARL EFADSYAH.
La réservation est confirmée après accord sur les dates, le nombre de personnes, le prix et les conditions de règlement.
Les conditions particulières de réservation sont communiquées au client avant confirmation.

9.2. Tarifs et prestations

Les tarifs sont communiqués au moment de la réservation.
Le prix comprend uniquement les prestations mentionnées lors de la réservation.
Toute prestation supplémentaire est facturée selon les tarifs préalablement communiqués au client.

9.3. Arrivée et départ

Sauf indication particulière communiquée au moment de la réservation :

- Arrivée : entre 17 h et 21 h.
- Départ : avant 10 h 30

Toute demande particulière concernant les horaires doit être convenue au préalable avec la société.

9.4. Occupation des chambres

Les chambres sont réservées au nombre de personnes indiqué lors de la réservation.
Toute personne supplémentaire doit faire l'objet d'un accord préalable.
Les visiteurs extérieurs ne sont pas autorisés à accéder aux chambres sans accord préalable de la société.

9.5. Respect des lieux

Les clients s'engagent à respecter les locaux, les équipements, le mobilier et la tranquillité des lieux ainsi que celle du voisinage.
Les fêtes et soirées non autorisées sont interdites.
Les clients sont responsables des dégradations dont ils pourraient être à l'origine.
9.6. Tabac et animaux
Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des locaux.
Les animaux ne sont pas admis.
9.7. Table d'hôtes et repas
Les prestations de table d'hôtes sont proposées sur réservation 48 heures avants et selon les disponibilités.
Les modalités et tarifs sont communiqués au client avant confirmation.
Le client est invité à signaler, au moment de la réservation, toute allergie ou intolérance alimentaire connue.
La société communique les informations relatives aux allergènes conformément aux obligations applicables.
9.8. Enfants et effets personnels
Les enfants restent sous la responsabilité et la surveillance de leurs accompagnateurs.
La société ne saurait être tenue responsable des effets personnels laissés sans surveillance, sauf lorsque sa responsabilité est légalement engagée.
9.9. Respect des consignes
Le client s'engage à respecter les consignes de sécurité et d'utilisation des équipements qui lui sont communiquées.
En cas de comportement mettant en danger les personnes, les biens ou la tranquillité des lieux, la société pourra prendre les mesures nécessaires dans le respect des dispositions légales applicables.

ARTICLE 10 – ANNULATION ET MODIFICATION DES RÉSERVATIONS
10.1. Consultations, coaching et stages
Les conditions d'annulation et de report des prestations individuelles ou collectives sont communiquées avant la réservation ou l'inscription.
Lorsqu'un acompte ou des arrhes sont demandés, leur nature et leurs conséquences en cas d'annulation sont indiquées clairement.
En cas d'annulation par la société, les sommes versées pour les prestations non réalisées sont remboursées, sauf accord du client pour un report.
10.2. Hébergement CHAMBRES ZEN
Les conditions d'annulation sont communiquées au client avant la confirmation de la réservation.
Elles précisent notamment les délais d'annulation, les conséquences financières, les conditions de remboursement et la nature des sommes versées.
À défaut de stipulation particulière contraire, les sommes versées d'avance par un consommateur sont des arrhes conformément à l'article L.214-1 du Code de la consommation.
En conséquence :

- Le client peut renoncer à la réservation en abandonnant les arrhes versées.
- Si la société renonce à la réservation, elle restitue au client le double des arrhes, conformément aux dispositions légales, sauf cas particulier prévu par la loi.

Les conditions particulières acceptées lors de la réservation peuvent prévoir des modalités d'annulation plus favorables au client.
En cas de départ anticipé, les conséquences financières sont déterminées par les conditions de réservation acceptées et les dispositions légales applicables.

ARTICLE 11 – DROIT DE RÉTRACTATION
Pour les contrats conclus à distance ou hors établissement avec un consommateur, le droit de rétractation de quatorze jours s'applique lorsque la réglementation le prévoit.
Le délai court à compter de la conclusion du contrat de prestation de services.
Lorsque le consommateur souhaite que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, il doit en faire la demande expresse lorsque la loi l'exige.
S'il exerce son droit de rétractation après le commencement de la prestation, il peut être tenu de payer le montant correspondant au service déjà fourni, dans les conditions légales.
Lorsque le service est entièrement exécuté avant la fin du délai de rétractation, le consommateur ne perd son droit de rétractation que s'il a donné son accord préalable exprès et reconnu la perte de ce droit dans les conditions prévues par la loi.
Exception pour les hébergements et certaines activités à date déterminée :
Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations d'hébergement autres que résidentiel, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation.
Cette exception concerne notamment les réservations de chambres d'hôtes pour des dates précises.
Les droits du consommateur restent applicables dans les autres situations prévues par la loi.

ARTICLE 12 – RESPONSABILITÉ
La SARL EFADSYAH s'engage à mettre en œuvre les moyens adaptés à la bonne réalisation des prestations commandées.
Sa responsabilité ne saurait être exclue ou limitée lorsqu'elle est engagée conformément aux dispositions légales applicables.

Le client s'engage à communiquer les informations utiles à la réalisation de la prestation et à respecter les consignes de sécurité qui lui sont données.
La société ne peut être tenue responsable des conséquences résultant d'informations essentielles volontairement dissimulées par le client, sous réserve de l'appréciation des règles légales applicables et du lien de causalité.
Aucune disposition des présentes CGV ne peut avoir pour effet de supprimer ou de réduire les droits légaux du consommateur.

ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE
La société ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une impossibilité d'exécuter une prestation résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.
La partie concernée informe l'autre partie dans les meilleurs délais.
Les parties recherchent une solution adaptée, notamment un report de la prestation ou, lorsque cela est nécessaire, la résolution du contrat et le remboursement des sommes correspondant aux prestations non réalisées, conformément aux règles applicables.

ARTICLE 14 – CONFIDENTIALITÉ ET DONNÉES PERSONNELLES
Les données personnelles collectées dans le cadre des prestations sont utilisées pour la gestion des rendez-vous, des réservations, des inscriptions, des relations commerciales, des prestations et des obligations légales.
Les données sont traitées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la réglementation française applicable.
Les informations relatives à la santé sont traitées avec une attention particulière et uniquement lorsque leur collecte et leur utilisation sont juridiquement autorisées et nécessaires.
Les informations détaillées sur les traitements, les durées de conservation, les destinataires et les droits des personnes figurent dans la politique de confidentialité de la SARL EFADSYAH.
Pour toute demande concernant les données personnelles :
elisa-chiron@orange.fr
La société veille à préserver la confidentialité des informations communiquées dans le cadre des consultations, stages, accompagnements et interventions professionnelles.

ARTICLE 15 – RÉCLAMATIONS
Toute réclamation concernant une prestation doit être adressée en priorité à la SARL EFADSYAH.
La réclamation peut être envoyée :

- Par courrier à : SARL EFADSYAH, 23 ter rue Maryse Bastié, 76620 Le Havre.
- Par courrier électronique à : elisa-chiron@orange.fr.
- Par téléphone au : 06 10 64 14 67.

La société s'engage à examiner la demande et à rechercher une solution amiable dans les meilleurs délais.
ARTICLE 16 – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION
Conformément aux dispositions du Code de la consommation, tout consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant à la société, après avoir adressé une réclamation écrite préalable à celle-ci.
La société a indiqué avoir choisi le médiateur suivant :
SAS Médiation Consommation Développement
Site internet : https://www.medconsodev.eu
Adresse postale :
Médiation Consommation Développement
Immeuble l'Horizon
Esplanade de France
3 rue J. Constant Milleret
42000 Saint-Étienne – France
La communication de ces coordonnées suppose que l'adhésion ou la convention avec ce médiateur soit effective et que celui-ci soit compétent pour les prestations concernées.
Le consommateur peut saisir le médiateur dans les conditions et délais prévus par les textes applicables et par le dispositif de médiation.

ARTICLE 17 – CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX CLIENTS PROFESSIONNELS
Pour les prestations réalisées auprès d'entreprises ou de professionnels, les modalités particulières sont définies dans le devis, la convention ou le contrat accepté.
Les factures sont payables selon les échéances indiquées sur celles-ci.
En cas de retard de paiement, des pénalités de retard sont exigibles dans les conditions prévues par l'article L.441-10 du Code de commerce.
Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros est due dans les conditions prévues par la réglementation, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire lorsque les frais de recouvrement réellement exposés sont supérieurs et justifiés.

ARTICLE 18 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.
En cas de différend, les parties privilégient une recherche de solution amiable.
À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.
Aucune clause des présentes CGV ne prive le consommateur des règles impératives de compétence juridictionnelle et de protection qui lui sont applicables.

ARTICLE 19 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant la conclusion de sa commande ou de sa réservation.
Il reconnaît avoir reçu les informations nécessaires sur les caractéristiques essentielles, le prix et les modalités de la prestation demandée.
L'acceptation des présentes conditions intervient selon les modalités de commande ou de réservation proposées par la SARL EFADSYAH.

SARL EFADSYAH
23 ter rue Maryse Bastié
76620 Le Havre – France
SIREN : 851 635 300
SIRET : 851 635 300 00011
RCS : Le Havre
Gérante : Elisabeth Chiron
Téléphone : 06 10 64 14 67
Courriel : elisa-chiron@orange.fr
Enseigne commerciale pour l'hébergement et la table d'hôtes : CHAMBRES ZEN

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)
SARL EFADSYAH
Dernière mise à jour : 26 novembre 2026
Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les modalités de vente et de réalisation des prestations proposées par la SARL EFADSYAH.
Elles s'appliquent aux clients particuliers et professionnels, selon la nature des prestations commandées.
Toute réservation, commande ou acceptation de devis implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes conditions, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ
SARL EFADSYAH

- Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL).
- Capital social : 1 000 €.
- Siège social : 23 ter rue Maryse Bastié, 76620 Le Havre, France.
- SIREN : 851 635 300.
- SIRET : 851 635 300 00011.
- RCS : Le Havre.
- Gérante : Elisabeth Chiron.
- Téléphone : 06 10 64 14 67.
- Adresse électronique : elisa-chiron@orange.fr.

La SARL EFADSYAH exerce plusieurs activités de prestations de services, d'accompagnement, de bien-être, de conseil aux entreprises et d'hébergement.
ARTICLE 2 – ACTIVITÉS ET PRESTATIONS PROPOSÉES
Les présentes conditions concernent les activités suivantes :
2.1. Consultations individuelles

- Médecine traditionnelle chinoise.
- Magnétisme.
- Coaching santé et vitalité.
- Accompagnement individuel et pratiques de bien-être.

Les consultations sont réalisées sur rendez-vous à :
ZEN SPACE
8 rue Jules Lecesne
76620 Le Havre.
Cette adresse constitue uniquement un lieu de rendez-vous pour les consultations. ZEN SPACE n'est pas un établissement exploité par la SARL EFADSYAH.
2.2. Stages, ateliers et enseignements

La société propose notamment :

- L'organisation de stages et d'ateliers.
- L'enseignement de pratiques psycho-corporelles.
- Des activités collectives de bien-être et de développement personnel.
- Des actions de sensibilisation et d'accompagnement.

2.3. Coaching et accompagnement santé et vitalité

La société propose des prestations individuelles ou collectives de coaching et d'accompagnement autour de la santé, de la vitalité et du bien-être.

Ces prestations ne remplacent pas un diagnostic médical, un traitement ou un suivi par un professionnel de santé habilité.

2.4. Conseil en entreprise et QVCT

La SARL EFADSYAH propose des prestations de conseil en Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), notamment :

- Conseil et accompagnement des entreprises dans leurs démarches QVCT.
- Prévention et sensibilisation aux risques liés aux conditions de travail.
- Promotion de la santé au travail.
- Renforcement de la santé, de la vitalité et du bien-être des salariés.
- Actions de prévention et ateliers collectifs.
- Accompagnement des entreprises dans l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Les modalités de chaque intervention sont définies avec l'entreprise cliente et précisées dans un devis, une convention ou un contrat de prestation.

Ces interventions relèvent du conseil, de l'accompagnement et de la prévention. Elles ne constituent ni des actes médicaux, ni un diagnostic médical, ni des prestations réglementées de médecine du travail.

2.5. Hébergement et table d'hôtes – CHAMBRES ZEN

La SARL EFADSYAH propose des prestations d'hébergement en chambres d'hôtes et de table d'hôtes commercialisées sous l'enseigne :

CHAMBRES ZEN

Adresse : 23 ter rue Maryse Bastié 76620 Le Havre.

CHAMBRES ZEN est une enseigne commerciale de la SARL EFADSYAH et ne constitue pas une société juridiquement indépendante.

ARTICLE 3 – INFORMATION DU CLIENT ET COMMANDE

Avant toute réservation ou commande, le client reçoit les informations nécessaires concernant la nature de la prestation, son contenu, sa durée, son prix et ses modalités de réalisation.

Selon la prestation, la commande peut être effectuée :

- Par téléphone.
- Par courrier électronique.
- Lors d'un échange direct.
- Par acceptation d'un devis.
- Par réservation selon les modalités communiquées par la société.

Pour les prestations faisant l'objet d'un devis, la commande devient ferme après acceptation écrite du devis et, lorsqu'il est prévu, versement de la somme demandée.

Pour les réservations d'hébergement, la réservation est confirmée selon les modalités indiquées au client lors de la réservation.

Les conditions particulières communiquées au client et acceptées par celui-ci complètent les présentes CGV.

ARTICLE 4 – TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix sont communiqués au client avant la conclusion de la commande.

Ils sont exprimés en euros. Pour les clients consommateurs, les prix sont indiqués toutes taxes comprises lorsque la TVA est applicable.

Le régime de TVA applicable est précisé sur les devis et factures conformément à la situation fiscale de la société.

Les prestations peuvent être réglées selon les moyens de paiement acceptés et communiqués par la SARL EFADSYAH au moment de la commande.

Les éventuels acomptes, arrhes ou paiements anticipés sont indiqués au client avant toute réservation ou commande.

La nature du versement est expressément précisée dans le document contractuel. À défaut de stipulation contraire, les sommes versées d'avance par un consommateur sont considérées comme des arrhes conformément à l'article L.214-1 du Code de la consommation.

Les factures sont établies conformément à la réglementation applicable.

ARTICLE 5 – RENDEZ-VOUS ET PRESTATIONS INDIVIDUELLES

Les consultations individuelles sont réalisées exclusivement sur rendez-vous.

Le client s'engage à respecter l'horaire convenu et à prévenir la société dans les meilleurs délais en cas d'empêchement.

Toute demande de report ou d'annulation doit être communiquée par téléphone ou courrier électronique.

Les conditions particulières d'annulation ou de report éventuellement applicables sont communiquées au client avant la réservation.

En cas de retard du client, la durée de la séance peut être adaptée au temps restant, dans la mesure du possible, sans préjudice des droits légaux du client.
En cas d'impossibilité pour le praticien d'assurer la séance, un report ou un remboursement des sommes correspondant à la prestation non réalisée sera proposé, selon les circonstances et les dispositions légales applicables.

ARTICLE 6 – INFORMATION DU PATIENT, PRÉCAUTIONS ET SÉCURITÉ DES SÉANCES

Le praticien informe le patient des modalités de la séance, des risques connus associés aux techniques utilisées et des précautions à respecter.
Le patient est invité à signaler toute information utile à la sécurité et à la poursuite de la séance, notamment ses antécédents, ses traitements et toute contre-indication connue.
Le praticien s'engage à mettre en œuvre les précautions adaptées à la pratique proposée et à respecter les obligations légales qui lui sont applicables.
La présente clause ne saurait avoir pour effet d'exclure ou de limiter la responsabilité légale du praticien lorsqu'elle est engagée, ni de priver le patient de ses droits à réparation.
Le client reste libre de poser toute question utile avant ou pendant la séance et de demander l'interruption de celle-ci.
Les prestations proposées ne remplacent pas une consultation médicale, un diagnostic, un traitement ou un suivi par un professionnel de santé habilité.
Le client ne doit jamais interrompre ou modifier un traitement médical sans l'avis de son médecin.
En présence d'une situation nécessitant un avis ou une prise en charge médicale, le praticien pourra inviter le client à consulter un professionnel de santé compétent.

ARTICLE 7 – STAGES, ATELIERS ET ENSEIGNEMENTS

Les inscriptions aux stages et ateliers sont effectuées selon les modalités communiquées lors de leur présentation.
Les informations suivantes sont communiquées avant l'inscription :

- Le contenu de l'activité.
- Les dates et horaires.
- Le lieu.
- Le tarif.
- Les modalités d'inscription.
- Les éventuelles conditions particulières de participation.

Le participant s'engage à respecter les consignes communiquées par l'organisateur et à adopter un comportement respectueux envers les autres participants.
La société se réserve la possibilité de modifier ou reporter une activité en cas de nécessité, notamment en cas d'indisponibilité, de nombre insuffisant de participants ou de force majeure.
En cas d'annulation de son fait, les sommes versées pour la prestation non réalisée seront remboursées ou un report sera proposé avec l'accord du participant.
Les éventuelles conditions d'annulation par le participant sont précisées avant son inscription.

ARTICLE 8 – PRESTATIONS DE CONSEIL EN QVCT ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Les prestations destinées aux entreprises font l'objet, selon leur nature, d'un devis, d'une convention ou d'un contrat précisant notamment :

- La nature de l'intervention.
- Les objectifs.
- Le contenu des prestations.
- La durée et le calendrier.
- Le lieu d'intervention.
- Le nombre de participants, le cas échéant.
- Le prix et les conditions de règlement.

La société s'engage à réaliser les prestations convenues avec sérieux et diligence, dans le cadre de ses compétences et des obligations légales applicables.
Les entreprises clientes s'engagent à fournir les informations nécessaires à la préparation des interventions et à faciliter leur organisation.
Les interventions QVCT ne constituent pas un suivi médical individuel des salariés ni une prestation de médecine du travail.
La société veille à préserver la confidentialité des échanges et des informations personnelles communiquées dans le cadre des interventions.
Aucune information médicale individuelle concernant un salarié n'a vocation à être transmise à l'employeur sans fondement juridique approprié.
Les conditions de report, d'annulation et de règlement des interventions professionnelles sont précisées dans le devis ou la convention acceptée par les parties.

ARTICLE 9 – HÉBERGEMENT EN CHAMBRES D'HÔTES – CHAMBRES ZEN

9.1. Réservation

Les réservations sont effectuées selon les disponibilités communiquées par la SARL EFADSYAH.
La réservation est confirmée après accord sur les dates, le nombre de personnes, le prix et les conditions de règlement.
Les conditions particulières de réservation sont communiquées au client avant confirmation.

9.2. Tarifs et prestations

Les tarifs sont communiqués au moment de la réservation.
Le prix comprend uniquement les prestations mentionnées lors de la réservation.
Toute prestation supplémentaire est facturée selon les tarifs préalablement communiqués au client.
9.3. Arrivée et départ
Sauf indication particulière communiquée au moment de la réservation :

- Arrivée : entre 16 h et 19 h.
- Départ : avant 11 h.

Toute demande particulière concernant les horaires doit être convenue au préalable avec la société.
9.4. Occupation des chambres
Les chambres sont réservées au nombre de personnes indiqué lors de la réservation.
Toute personne supplémentaire doit faire l'objet d'un accord préalable.
Les visiteurs extérieurs ne sont pas autorisés à accéder aux chambres sans accord préalable de la société.
9.5. Respect des lieux
Les clients s'engagent à respecter les locaux, les équipements, le mobilier et la tranquillité des lieux ainsi que celle du voisinage.
Les fêtes et soirées non autorisées sont interdites.
Les clients sont responsables des dégradations dont ils pourraient être à l'origine.
9.6. Tabac et animaux
Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur des locaux.
Les animaux ne sont pas admis.
9.7. Table d'hôtes et repas
Les prestations de table d'hôtes sont proposées sur réservation et selon les disponibilités.
Les modalités et tarifs sont communiqués au client avant confirmation.
Le client est invité à signaler, au moment de la réservation, toute allergie ou intolérance alimentaire connue.
La société communique les informations relatives aux allergènes conformément aux obligations applicables.
9.8. Enfants et effets personnels
Les enfants restent sous la responsabilité et la surveillance de leurs accompagnateurs.
La société ne saurait être tenue responsable des effets personnels laissés sans surveillance, sauf lorsque sa responsabilité est légalement engagée.
9.9. Respect des consignes
Le client s'engage à respecter les consignes de sécurité et d'utilisation des équipements qui lui sont communiquées.
En cas de comportement mettant en danger les personnes, les biens ou la tranquillité des lieux, la société pourra prendre les mesures nécessaires dans le respect des dispositions légales applicables.

ARTICLE 10 – ANNULATION ET MODIFICATION DES RÉSERVATIONS
10.1. Consultations, coaching et stages
Les conditions d'annulation et de report des prestations individuelles ou collectives sont communiquées avant la réservation ou l'inscription.
Lorsqu'un acompte ou des arrhes sont demandés, leur nature et leurs conséquences en cas d'annulation sont indiquées clairement.
En cas d'annulation par la société, les sommes versées pour les prestations non réalisées sont remboursées, sauf accord du client pour un report.
10.2. Hébergement CHAMBRES ZEN
Les conditions d'annulation sont communiquées au client avant la confirmation de la réservation.
Elles précisent notamment les délais d'annulation, les conséquences financières, les conditions de remboursement et la nature des sommes versées.
À défaut de stipulation particulière contraire, les sommes versées d'avance par un consommateur sont des arrhes conformément à l'article L.214-1 du Code de la consommation.
En conséquence :

- Le client peut renoncer à la réservation en abandonnant les arrhes versées.
- Si la société renonce à la réservation, elle restitue au client le double des arrhes, conformément aux dispositions légales, sauf cas particulier prévu par la loi.

Les conditions particulières acceptées lors de la réservation peuvent prévoir des modalités d'annulation plus favorables au client.
En cas de départ anticipé, les conséquences financières sont déterminées par les conditions de réservation acceptées et les dispositions légales applicables.
10.3 Nos amis , animaux de compagnie ne sont pas admis, excepté les animaux d'utilité (chien guide). En cas de non respect de cette clause par le client, le refus d'accepter les animaux et ses propriétaires par EFADSYAH ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé
10.4 Art de vivre et utilisation des lieux : Le respect d'un certain « art de vivre » est demandé à tous les clients pour garantir la quiétude du lieu et le confort de tous. Toute attitude irrespectueuse envers les autres personnes et/ou des installations peut entraîner l'annulation immédiate de la réservation/commande. Seules les personnes participants aux ateliers/séminaires ou séjournant à Chambres Zen sont autorisées à utiliser les lieux. Nous nous réservons le droit de facturer le coût de remplacement des serviettes et/ou linge tachés par des produits de maquillage, taches.

ARTICLE 11 – DROIT DE RÉTRACTATION

Pour les contrats conclus à distance ou hors établissement avec un consommateur, le droit de rétractation de quatorze jours s'applique lorsque la réglementation le prévoit.

Le délai court à compter de la conclusion du contrat de prestation de services.

Lorsque le consommateur souhaite que la prestation commence avant la fin du délai de rétractation, il doit en faire la demande expresse lorsque la loi l'exige.

S'il exerce son droit de rétractation après le commencement de la prestation, il peut être tenu de payer le montant correspondant au service déjà fourni, dans les conditions légales.

Lorsque le service est entièrement exécuté avant la fin du délai de rétractation, le consommateur ne perd son droit de rétractation que s'il a donné son accord préalable exprès et reconnu la perte de ce droit dans les conditions prévues par la loi.

Exception pour les hébergements et certaines activités à date déterminée :

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations d'hébergement autres que résidentiel, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation.

Cette exception concerne notamment les réservations de chambres d'hôtes pour des dates précises.

Les droits du consommateur restent applicables dans les autres situations prévues par la loi.

ARTICLE 12 – RESPONSABILITÉ

La SARL EFADSYAH s'engage à mettre en œuvre les moyens adaptés à la bonne réalisation des prestations commandées.

Information sur les risques et les limites de responsabilité :Le praticien informe la personne qui vient le consulter des modalités de la séance, des risques connus associés aux techniques utilisées et des précautions à respecter. Le patient est invité à signaler toute information utile à la sécurité et à la poursuite de la séance, notamment ses antécédents, ses traitements et toute contre-indication connue. Le praticien s'engage à mettre en œuvre les précautions adaptées à la pratique proposée et à respecter les obligations légales qui lui sont applicables. La présente clause ne saurait avoir pour effet d'exclure ou de limiter la responsabilité légale du praticien lorsqu'elle est engagée, ni de priver le patient de ses droits à réparation.

Le praticien s'engage à mettre tout en œuvre dans la limite de ses compétences et la législation en vigueur pour accompagner de son mieux le client. Le client s'engage à communiquer les informations utiles à la réalisation de la prestation et à respecter les consignes de sécurité qui lui sont données.

La société ne peut être tenue responsable des conséquences résultant d'informations essentielles volontairement dissimulées par le client, sous réserve de l'appréciation des règles légales applicables et du lien de causalité.

Aucune disposition des présentes CGV ne peut avoir pour effet de supprimer ou de réduire les droits légaux du consommateur.

ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE

La société ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une impossibilité d'exécuter une prestation résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

La partie concernée informe l'autre partie dans les meilleurs délais.

Les parties recherchent une solution adaptée, notamment un report de la prestation ou, lorsque cela est nécessaire, la résolution du contrat et le remboursement des sommes correspondant aux prestations non réalisées, conformément aux règles applicables.

ARTICLE 14 – CONFIDENTIALITÉ ET DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées dans le cadre des prestations sont utilisées pour la gestion des rendez-vous, des réservations, des inscriptions, des relations commerciales, des prestations et des obligations légales.

Les données sont traitées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la réglementation française applicable.

Les informations relatives à la santé sont traitées avec une attention particulière et uniquement lorsque leur collecte et leur utilisation sont juridiquement autorisées et nécessaires.

Les informations détaillées sur les traitements, les durées de conservation, les destinataires et les droits des personnes figurent dans la politique de confidentialité de la SARL EFADSYAH.

Pour toute demande concernant les données personnelles :

elisa-chiron@orange.fr

La société veille à préserver la confidentialité des informations communiquées dans le cadre des consultations, stages, accompagnements et interventions professionnelles.

ARTICLE 15 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation concernant une prestation doit être adressée en priorité à la SARL EFADSYAH.

La réclamation peut être envoyée :

- Par courrier à : SARL EFADSYAH, 23 ter rue Maryse Bastié, 76620 Le Havre.
- Par courrier électronique à : elisa-chiron@orange.fr.
- Par téléphone au : 06 10 64 14 67.

La société s'engage à examiner la demande et à rechercher une solution amiable dans les meilleurs délais.

ARTICLE 16 – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, tout consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant à la société, après avoir adressé une réclamation écrite préalable à celle-ci.

La société a indiqué avoir choisi le médiateur suivant :

SAS Médiation Consommation Développement

Site internet : https://www.medconsodev.eu

Adresse postale :

Médiation Consommation Développement

Immeuble l'Horizon

Esplanade de France

3 rue J. Constant Milleret

42000 Saint-Étienne – France

La communication de ces coordonnées suppose que l'adhésion ou la convention avec ce médiateur soit effective et que celui-ci soit compétent pour les prestations concernées.

Le consommateur peut saisir le médiateur dans les conditions et délais prévus par les textes applicables et par le dispositif de médiation.

ARTICLE 17 – CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX CLIENTS PROFESSIONNELS

Pour les prestations réalisées auprès d'entreprises ou de professionnels, les modalités particulières sont définies dans le devis, la convention ou le contrat accepté.

Les factures sont payables selon les échéances indiquées sur celles-ci.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard sont exigibles dans les conditions prévues par l'article L.441-10 du Code de commerce.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros est due dans les conditions prévues par la réglementation, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire lorsque les frais de recouvrement réellement exposés sont supérieurs et justifiés.

ARTICLE 18 – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de différend, les parties privilégient une recherche de solution amiable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.

Aucune clause des présentes CGV ne prive le consommateur des règles impératives de compétence juridictionnelle et de protection qui lui sont applicables.

ARTICLE 19 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant la conclusion de sa commande ou de sa réservation.

Il reconnaît avoir reçu les informations nécessaires sur les caractéristiques essentielles, le prix et les modalités de la prestation demandée.

L'acceptation des présentes conditions intervient selon les modalités de commande ou de réservation proposées par la SARL EFADSYAH.

SARL EFADSYAH
23 ter rue Maryse Bastié
76620 Le Havre – France
SIREN : 851 635 300
SIRET : 851 635 300 00011
RCS : Le Havre
Gérante : Elisabeth Chiron
Téléphone : 06 10 64 14 67
Courriel : elisa-chiron@orange.fr
Enseigne commerciale pour l'hébergement et la table d'hôtes : CHAMBRES ZEN